

**FORMATION**  
*Atelier sur l'économie circulaire*

Dates offertes	18 février 2016 de 9h à 16h (Montréal) <b>*20 avril 2016 de 9h à 16h (Québec)</b> 5 mai 2016 de 9h à 16h (Montréal)
Lieux	MONTRÉAL 9501, avenue Christophe-Colomb, bureau 203, Montréal (Québec) H2M 2E3  QUÉBEC *190 B, rue Dorchester, Québec (Québec) G1K 5Y9- <b>Formation du 20 avril 2016</b>  <b>** Stationnement formation de Québec**</b> <b>260, Charest Est, Québec (Québec) G1K 3H4</b>
Titre de la formation	Atelier sur l'économie circulaire
Nom du formateur	Frédéric Bouchard
Nombre de jours	1 journée
Nombre d'heures totales de formation	6 heures
Prix	429,95 \$ (formation admissible à la Loi du 1 %)

**Description générale du cours**

L'économie circulaire est une expression générique désignant un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et s'inspirant notamment des notions d'économie verte, d'économie de l'usage ou de l'économie de la fonctionnalité, de l'économie de la performance et de l'écologie industrielle (laquelle veut que le déchet d'une industrie soit recyclé en matière première d'une autre industrie ou de la même). (Source Wikipédia)

Nous résumons cette définition par la formule : 4RV+OGES (Réduire, Réutiliser, Recycler, Régénérer, Valoriser + 0 gaz à effet de serre).

L'économie circulaire englobe la réduction de déchets en amont par l'écoconception des produits ainsi que le management environnemental, l'échange de ressources secondaires entre entreprises (l'écologie industrielle), le remplacement de la vente de produits par la vente de services ou la location (l'économie de fonctionnalité), peu génératrices de déchets, et plus largement le réemploi, la réparation, la réutilisation et le recyclage.

Selon l'Institut de l'économie circulaire, deux des raisons motivant les entreprises à aller de l'avant avec l'économie circulaire, sont celles « sont tout d'abord conscientes du risque d'approvisionnement en matières premières. Selon leurs activités, elles connaissent déjà une

crise du prix des ressources, ou veulent anticiper cette crise. Ensuite, elles ont compris qu'elles pouvaient réduire leurs coûts par une meilleure valorisation de leurs déchets. » (Journal de l'environnement, 24 septembre 2014).

### **Rôle des entreprises**

L'implantation de l'économie circulaire est un projet qui implique chaque entreprise à s'engager dans le développement vraiment durable. C'est par l'entreprise que se réalisera l'implantation de l'économie circulaire au Québec. À l'interne, les entreprises et les organisations devraient entreprendre une démarche continue d'amélioration de sa responsabilité en matière de développement durable. À l'externe, pour assurer leur croissance et leur compétitivité sur les marchés internationaux, les entreprises d'économie circulaire devraient voir à la cohérence et à la vigueur des conditions-cadres qui devraient être adoptées par les autorités publiques pour favoriser l'éclosion du marché de l'économie circulaire et la croissance de leur secteur d'activité.

### **Pourquoi l'industrie de l'environnement va-t-elle suivre la formation**

L'industrie de l'environnement connaît un tournant où l'économie circulaire s'impose comme un modèle d'affaire incluant la composante environnementale. Suite aux exemples en émergence en Asie et en Europe, l'industrie de l'environnement québécoise veut avoir accès, par la formation sur l'économie circulaire, à des connaissances ciblées et d'outils pratiques s'appuyant sur les recherches académiques et également sur les expériences menées par les entreprises à travers une sélection d'études de cas.

Les acteurs qui traitent la matière, comme les centres de tri résidentiels et constructions, rénovation, démolition (CRD), veulent intégrer, par de la formation, le principe de l'économie circulaire afin de créer des produits innovants à partir de matériaux recyclés. Ceci afin d'augmenter les opportunités d'affaires résultant de leur accès aux matières recyclées et, par le fait même, de réduire leur dépendance à l'enfouissement et l'exportation de matières recyclées.

Par des séances de formation comportant un volet pratique, l'industrie de l'environnement désire mettre en pratique les notions acquises sur l'économie circulaire. Les acteurs du service-conseil en environnement, de leur côté, visent à augmenter leur expertise en économie circulaire afin d'appuyer leurs clients dans une transition de leur modèle d'affaires par l'inclusion dans leurs opérations des différentes stratégies menant à l'économie circulaire.

### **Objectifs généraux**

L'économie circulaire consiste à réintroduire dans le cycle d'utilisation toutes les matières qui ont terminé leur cycle d'utilisation. Parfois, cela se fait de façon simple, comme par la collecte des matières recyclables. Parfois, plus de réflexion est requise lorsqu'il s'agit de rebuts post-industriels ou de rejets de centres de tri. Cette formation animée par Second Cycle permettra de démystifier l'économie circulaire et son potentiel de développement économique. Cette formation combinera théorie et séance pratique en groupe pour partager les problématiques vécues et discuter de pistes de solution.

## Objectifs spécifiques

Permettre à des personnes clés, à différents postes dans les entreprises et dans les organisations, d'avoir des connaissances et des outils pour :

- Trouver des solutions pour diminuer les déchets générés par les opérations industrielles;
- Trouver des pistes de produits à développer à partir de déchets.

### Clientèles visées

Cet atelier s'adresse à tous les employés des :

- Entreprises génératrices de matières résiduelles;
- Entreprises visant une certification au niveau de la gestion des matières résiduelles;
- Entreprises de toute l'industrie de l'environnement;
- Municipalités et entreprises privées responsables de la gestion des matières résiduelles;
- Organisation responsable du développement économique (CLD, Parcs industriels, SADC, etc.);
- Centres de tri domestiques et de construction, rénovation et démolition;
- Regroupements régionaux visant l'implantation d'une initiative régionale d'économie circulaire ou d'écologie industrielle

Objectifs de formation : 12 personnes provenant d'entreprises et d'organismes du secteur de l'environnement et occupant divers postes comme gestionnaires, directeurs de la production, contremaîtres, techniciens et opérateurs.

## Plan de formation

- **Contenu magistral :**
  - Historique et définition de l'économie circulaire;
  - Exemples à succès de l'économie circulaire;
  - Les 10 stratégies pour appliquer l'économie circulaire. Les stratégies seront appuyées par des exemples en provenance du Québec et de l'international;
  - Les 4 étapes pour concrétiser un échange de matières recyclables;
  - Lorsqu'une entreprise adhère à l'économie circulaire :
    - Les 6 bénéfices économiques;
    - Les 4 gains environnementaux;
    - Les 3 gains sociaux.
- **Atelier pratique sur la gestion des matières en mode d'économie circulaire :**
  - Amenez des échantillons;
  - Partagez vos rapports d'analyse;
  - Discutez de vos problématiques;
  - Cette séance de groupe permettra de donner des pistes à explorer afin de trouver une utilisation aux rejets.

## Méthodes d'enseignement

½ journée de formation magistrale et ½ journée d'atelier pratique.

## Biographie du formateur

Frédéric Bouchard ing., président et cofondateur de Second Cycle, s'intéresse depuis 2010 à l'adoption de l'économie circulaire afin d'obtenir des gains économiques et environnementaux en entreprise. Depuis la fondation de Second Cycle, l'entreprise réalise sur une base annuelle environ 40 échanges fructueux.

Frédéric Bouchard est l'auteur du [blog.secondcycle.net](http://blog.secondcycle.net), modérateur du groupe LinkedIn « Réduction, réemploi, recyclage et valorisation » et a donné plus de 20 présentations et conférences sur l'économie circulaire.

Frédéric détient un baccalauréat en sciences appliquées orienté pour le milieu industriel de l'École de Technologie Supérieure (ÉTS).

## Pour vous inscrire et/ou avoir des informations supplémentaires :

Contactez Mme Valérie Bolivar

[vbolivar@ceteq.quebec](mailto:vbolivar@ceteq.quebec)

514-523-8222